

PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;*
- *qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;*
- *qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse le sujet et élabore une problématique ;*
- *rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).*

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Source : *Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020*

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

Sujet 1 – Les espaces maritimes, objet de rivalités et de coopérations

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 1 intitulé « De nouveaux espaces de conquête » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction, intitulée « Océans et espace : quelles spécificités ? », les axes 1 et 2 intitulés « Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités » et « Enjeux diplomatiques et coopérations », ainsi que l'objet de travail conclusif intitulé « La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans » et plus précisément les jalons « Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes », « Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur

la biodiversité marine, BBNJ : Biological Diversity beyond National Jurisdiction) », « Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...) » et « Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde ».

Réflexions sur le sujet et problématique

On attend du candidat qu'il définisse les espaces maritimes en montrant qu'il s'agit de milieux contraignants, difficiles à exploiter et encore mal connus, en particulier les profondeurs des océans. Les mers et les océans sont, pour les États et notamment les grandes puissances, des espaces d'influence et de puissance sur lesquels ils souhaitent affirmer leur souveraineté politique et militaire. Le sujet invite à considérer la mer comme lieu d'expression de la puissance. Les espaces maritimes sont également perçus comme des sources d'enrichissement, ce qui stimule les dynamiques de conquête, l'exploration et l'exploitation croissantes des ressources maritimes et des fonds marins. Ils sont également les principaux vecteurs du commerce et des communications internationales (transport de marchandises, câbles sous-marins). Les rivalités s'y développent entre les États essentiellement, mais également avec l'intervention de certains acteurs privés. Le sujet invite également à présenter les modalités de la coopération internationale, qui cherche à établir un cadre légal commun pour la libre circulation, l'exploration, l'exploitation et la protection des espaces maritimes.

Les problématiques suivantes peuvent être envisagées, sans être exclusives : « Pourquoi les espaces maritimes sont-ils au cœur des enjeux géopolitiques actuels ? » ou « Quelles relations entretiennent les différents acteurs concernant la gestion des mers et les océans ? ».

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : rivalité, coopération, conquête, souveraineté, projection de puissance, dissuasion nucléaire, négociation, droit de la mer, *Sea Power*, zone économique exclusive, thalassocratie...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- la conquête des océans est ancienne et la puissance d'un État vient aussi souvent de la maîtrise de la navigation en haute mer ;
- aujourd'hui, la puissance s'exerce souvent à partir de la mer, qu'il s'agisse des capacités de projection ou de la dissuasion nucléaire. On assiste à une course à l'armement naval, dans un contexte de rivalités accrues entre puissances. Cette course s'appuie sur les progrès scientifiques et technologiques ;
- l'exploitation des ressources maritimes s'intensifie depuis la seconde moitié du XX^e siècle ;
- les négociations en vue de la mise en place progressive d'un droit de la mer permettent de fixer un cadre légal et juridique international pour limiter les conflits interétatiques sur les espaces maritimes ;
- les intérêts (en particulier économiques) croissants pour la haute mer nécessitent une coopération internationale pour assurer une gestion et une préservation durables de ces milieux fragiles. La préservation des mers et des océans devient une des préoccupations majeures au XXI^e siècle ;
- dans un contexte de rivalités internationales, la Chine utilise la mer pour affirmer et projeter sa puissance.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la copie qui a su mettre en évidence de la profondeur historique ;
- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

Sujet 2 – Les nouvelles formes et logiques de la guerre au XXI^e siècle

Situation du sujet dans le programme et orientations principales :

Thèmes, axes et /ou jalons mobilisables

Le thème 2 intitulé « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction, dont les notions et enjeux seront prolongés et approfondis dans l'axe 1 intitulé « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux » et plus précisément dans le jalon « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech ». Par ailleurs, l'objet conclusif intitulé « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) » et plus précisément le jalon « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique » sont également mobilisables.

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet, intitulé « Les nouvelles formes et logiques de la guerre au XXI^e siècle » s'appuie sur une étude des conflits contemporains (« XXI^e siècle ») pour encourager une réflexion, voire une discussion, des notions et concepts.

L'expression « formes et logiques de la guerre » interroge tant les acteurs, les buts de guerre, les formes et modalités que les échelles d'analyse pertinentes des affrontements récents. Sans être dans une démarche comparative, il est important d'en initier une étude dynamique et évolutive, sous-entendue par le terme « nouvelles ».

La mention du « XXI^e siècle » constitue une borne chronologique explicite. Cette indication contribue à guider le candidat dans le choix des exemples à développer pour illustrer ses arguments.

Les problématiques les plus pertinentes s'engageront dans une volonté de réflexion sur ces deux aspects, en soulignant comment le schéma classique de la guerre est remis en cause par les conflits contemporains, et en questionnant les caractères de la guerre contemporaine. Sans être exclusives, les problématiques suivantes peuvent être envisagées : « Comment les conflits contemporains du XXI^e siècle renouvellent-ils les formes et les logiques de la guerre ? » ou « Comment les conflits actuels sont-ils en rupture ou en continuité avec les formes et les logiques antérieures de la guerre ? ».

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : guerre conventionnelle, guerre non-conventionnelle, guerres asymétriques, guerre interétatique/guerre intraétatique, guerre irrégulière, terrorisme...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- les éléments qui mettent en perspective de façon critique et dynamique le modèle de Clausewitz pour comprendre les conflits du XXI^e siècle ;
- les éléments qui insistent sur l'émergence d'acteurs non-étatiques, conduisant à repenser et à discuter le concept même de guerre, en mettant en avant l'émergence de nouvelles logiques et de nouvelles formes de conflits armés ;
- les réflexions sur les nouvelles spatialités des guerres comme le dépassement du cadre étatique traditionnel, la multiplication de groupes terroristes supra-étatiques ou la déterritorialisation du champ de bataille ;
- les éléments qui soulignent les nouvelles formes que prennent les affrontements, redéfinissant aussi bien leurs modalités pratiques que la réflexion sur la nature de la guerre.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'interrogation sur les continuités et les discontinuités des nouvelles formes et logiques de la guerre ;
- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et, plus largement, toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- *qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- *qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- *qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- *rédige une introduction comportant une problématique ;*
- *organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- *rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020.

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (*BOEN* n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

Sujet – Usages et représentations de l'environnement

Situation de l'exercice dans le programme

Le sujet est situé dans le thème du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques « L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire ».

Consigne : en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que la protection de l'environnement par la puissance publique est en relation avec les représentations que les sociétés se font de la « nature ».

Explicitation du choix des documents

Le document 1 permet au candidat de montrer comment l'État en France est devenu un acteur majeur de la protection de l'environnement, à travers l'exemple de la législation sur la forêt.

Le document 2 est un document de communication de la Fondation des Parcs Nationaux aux États-Unis. La page d'accueil du site présente le parc de Yosemite, tout en invitant à le financer. Ce message met en scène l'expérience de la *Wilderness* par et pour le public.

Éléments attendus

La compréhension de la consigne

Le candidat pourra s'appuyer sur l'introduction intitulée « qu'est-ce que l'environnement ? » et sur l'axe 1, intitulé « Exploiter, préserver et protéger », sur l'objet conclusif, intitulé « Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes », et plus particulièrement sur les jalons intitulés « Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert », « L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIX^e siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés » ainsi que « Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...) ».

Le candidat est invité à montrer comment les pouvoirs publics s'emparent de la question de l'environnement en France et aux États-Unis, à travers la législation de protection des forêts ou les dispositifs de création des espaces naturels protégés. Le candidat peut également confronter les politiques publiques mises en place dans les deux pays et les différentes représentations de la « nature » dans ces deux territoires.

Les grandes notions mobilisables (liste non impérative et non exhaustive ; l'ordre n'a pas de signification particulière) : aménagement, acteurs spatiaux, échelles, pouvoirs publics, parc nationaux, État fédéral, États fédérés, agences fédérales de protection de l'environnement, exploitation des ressources, mise en valeur, protection...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat

Le candidat est invité à comparer deux approches différentes de protection de l'environnement, en réfléchissant sur les moyens mis en œuvre.

Le document 1 concerne la France. La forêt fait l'objet d'une législation depuis le XVII^e siècle, dont les objectifs ont évolué dans le temps : protéger la ressource forestière, la gérer durablement... C'est par ailleurs un outil d'aménagement du territoire pour le pouvoir politique qui lui permet de renforcer son autorité. Le candidat peut également mener une réflexion sur les acteurs en charge de la protection des forêts : le document étudié est issu du ministère de l'Agriculture.

Le second document concerne les États-Unis. Le candidat pourra caractériser les modalités de protection des espaces naturels : les échelles de décision, le rôle joué par le gouvernement fédéral depuis la présidence Roosevelt, le financement citoyen des parcs nationaux.

Le candidat pourra mobiliser ses connaissances personnelles pour approfondir et discuter les éléments ci-dessus, en s'appuyant, par exemple, sur les ambiguïtés de la politique environnementale américaine à l'échelle internationale.

Il n'est pas attendu du candidat qu'il se prononce sur l'efficacité de chacune de ces politiques.

Éléments de valorisation :

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres connaissances ou documents auxquels le candidat pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique.